
Publier en français dans un monde globalisé : raisons et déraisons

Publish in French in a global world: reasons and unreasons

Jean-Louis Genard et Marta Roca i Escoda



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/9731>

ISSN : 1992-2655

Éditeur

Association internationale des sociologues de langue française (AISLF)

Ce document vous est offert par Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne



Référence électronique

Jean-Louis Genard et Marta Roca i Escoda, « Publier en français dans un monde globalisé : raisons et déraisons », *SociologieS* [En ligne], Débats, Pourquoi publier en langue française quand on est sociologue ?, mis en ligne le 17 janvier 2019, consulté le 24 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/9731>

Ce document a été généré automatiquement le 24 mai 2019.



Les contenus de la revue *SociologieS* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.

Publier en français dans un monde globalisé : raisons et déraisons

Publish in French in a global world: reasons and unreasons

Jean-Louis Genard et Marta Roca i Escoda

- 1 Nous avons voulu saisir l'opportunité des dix ans d'existence de la revue *SociologieS* pour nous poser une question à notre sens essentielle : cela a-t-il encore un sens – et lequel – de s'investir dans une revue en français, alors que manifestement, l'internationalisation de la discipline se fait en anglais ? Alors que l'anglais est devenu la *lingua franca* du champ scientifique et qu'il y a somme toute de multiples raisons de s'en réjouir, ne fut-ce que par rapport à la constitution d'une communauté scientifique à l'échelle de la globalisation.
- 2 Ne travaillons-nous donc pas, en nous entêtant à publier en français, à défendre une sociologie « provinciale », loin des espaces où s'écrit et se lit la sociologie qui compte et qui comptera ? Ne participons-nous pas à entretenir chez nos auteur.e.s, en particulier chez nos jeunes auteur.e.s, l'illusion que publier dans des revues francophones est important alors qu'ils.elles auraient évidemment pu bénéficier d'une audience et de facteurs d'impact bien plus élevés en publiant en anglais ?
- 3 Nous nous sommes posé ces questions parce que, croyons-nous, chaque chercheur.e aujourd'hui se les pose. Parce qu'elles illustrent les dilemmes auxquels il.elle.s sont confronté.e.s constamment, par exemple face à des enjeux de carrière où il.elle.s savent que la concurrence est rude et que leurs CV seront évalués selon des critères où les publications en anglais auront de fortes chances de compter davantage que celles en français, sans d'ailleurs qu'aucun.e des évaluateur.trice.s n'ait lu ni les unes ni les autres. Il.elle.s sauront aussi que la maîtrise de l'anglais, attestée par exemple par des séjours de recherche dans de prestigieuses universités anglophones, constituera un atout bien plus grand que la familiarisation avec le dur apprentissage d'une langue autochtone qu'aura exigé leurs enquêtes ethnographiques. Nous nous les sommes posées aussi bien sûr parce que nous sommes une revue francophone, liée à une association internationale francophone, qui ne peuvent pas ne pas y réfléchir.

- 4 Nous nous les sommes posées parce que nous voyons le monde de la recherche changer rapidement avec l'arrivée de plus en plus courante de jeunes chercheur.e.s qui, bien loin des efforts besogneux des générations précédentes, maîtrisent maintenant – parfois parfaitement – l'anglais ; qui voient dans cette maîtrise une sorte d'évidence qu'ils questionnent somme toute très peu parce qu'ils savent que la sociologie se globalise et que cette globalisation se fait en anglais. Des générations montantes de chercheur.e.s pour lesquelles la pratique sociologique, en particulier le dépôt de projets, les recherches de financements, les publications... se sont de fait internationalisés et se font en anglais. Pour elles et eux, la domination de l'anglais s'est inscrite progressivement dans leurs habitus de sociologues. Et, comme l'illustre le plus directement la contribution d'Eliane Perrin, publier en anglais plutôt qu'en français est une question qui ne devrait plus se poser.
- 5 Nous nous les sommes posées aussi parce que nos collègues francophiles de l' AISLF, venant de pays non francophones, nous rappellent sans cesse que la hiérarchie des langues change et que, par exemple, malgré leurs sollicitations, leurs collègues – y compris ceux et celles qui maîtrisent parfaitement le français – ne souhaitent très souvent plus publier en français tout simplement parce que, dans leur carrière, ces publications compteront bien moins que celles en anglais et qu'ils.elles ne se sentent pas du tout tenus, en dépit de leur éventuelle admiration pour la langue et la culture française, par une quelconque mission de défense du français.
- 6 Nous nous les sommes enfin aussi posées parce que cela nous paraissait surprenant que le petit monde des sociologues, si prompt à s'élever contre toutes les dominations et toutes les hégémonies, demeure somme toute fort muet face à celle-là. Alors même qu'il ne faut pas être bourdieusien pour se rendre compte que cette domination de l'anglais n'est qu'une des composantes d'une recomposition du champ disciplinaire, à côté des *rankings*, des facteurs d'impact, des constitutions de *big data*, de la concentration des publications chez quelques grands éditeurs marchands, quasi monopolistiques. Nous nous demandions aussi pourquoi, à l'ère des *postcolonial studies*, il y a si peu de dénonciations de la colonisation par l'anglais du monde de la recherche. Mais il est vrai que les *postcolonial studies* se sont très majoritairement rédigées dans la langue de la colonisation.
- 7 Nous avons décidé d'en savoir plus.
- 8 Nous avons alors interrogé nos lecteur.trice.s en leur proposant de répondre à un questionnaire en partie fermé, mais comprenant des possibilités de développer une argumentation plus circonstanciée. Le nombre de réponses, leur qualité attestée par le souci d'argumenter, d'explicitier les points de vue, nous a surpris, nous a confortés dans le sentiment d'avoir visé juste.
- 9 Nous avons aussi sollicité quelques collègues qui n'avaient peut-être pas répondu au questionnaire (anonymisé) mais qui, par leur expérience, nous paraissaient susceptibles de nous éclairer. Encore une fois les réponses attestaient de l'importance de mettre ces questions en discussion.
- 10 Aidée par Jean-Yves Le Talec pour la constitution de la « population » interrogée – les membres de l' AISLF auxquels se sont ajouté.e.s les contributeur.trice.s de la revue depuis sa création et les participants au Congrès AISLF de Montréal en 2016 – Nathalie Burnay s'est chargée, avec ses collègues de l'Université de Namur, de l'administration du questionnaire et de sa réception. En collaboration avec Céline Declaire, elle a rédigé une analyse à dominante quantitative de l'enquête, répondant notamment à la question de sa

représentativité et proposant différentes voies d'interprétation des résultats. Ces analyses sont publiées dans un article de ce dossier.

- 11 Pour ce qui concerne les réponses plus développées qui sont l'objet de la présente introduction, il est évident que nous sommes confrontés à une relative surreprésentation des tranches d'âge supérieures et, indépendamment de nos sollicitations pour lesquelles nous avons visé l'égalité entre les genres, à une sous-représentation des femmes sociologues.
- 12 Les réponses sont bien sûr très différentes. Globalement, elles constituent pour nous un encouragement à poursuivre, à nous entêter. Toutes reconnaissent que les publications en français souffrent de plus en plus d'un déficit de crédibilité, de légitimité par rapport aux publications en anglais, mais toutes reconnaissent aussi que cela ne les disqualifie certainement pas et y voient, avec bien sûr beaucoup de nuances, quelque chose comme un bien à cultiver et à défendre.
- 13 Au terme de cette introduction, nous allons vous les livrer. Certaines sont des textes reproduits dans leur intégralité, d'autres sont repris des réponses ouvertes aux questionnaires. Que nous disent donc ces contributions ? Ou plutôt, comment voyons-nous les choses après en avoir pris connaissance ?
- 14 Si l'on voulait synthétiser les réactions, elles s'articuleraient selon différents axes principaux. Un premier axe cherche à inscrire la question de la domination de la langue anglaise dans un contexte de domination englobant dans lequel la question de la langue est somme toute un phénomène « corollaire », contingent. Cette première approche se construit donc en imbriquant enjeux politiques et épistémologiques. Un second axe articule ses arguments autour d'une réflexion sur ce qu'est, ce que porte une langue, en opposant une version que l'on pourrait dire « forte » où la langue est herméneutiquement chargée, charrie avec elle des spécificités culturelles et une conception que l'on dira alors « faible » où la langue est d'abord un instrument de communication, langue et culture se trouvant alors fortement déliées. Un troisième axe s'organise plutôt autour de la question de la spécificité de la sociologie, ou plutôt des sciences sociales et humaines opposées alors aux sciences dures, le propre de l'enquête des sciences sociales étant de travailler sur et avec des acteurs humains, qui sont des sujets parlants, interprétants... par rapport auxquels s'imposent des exigences de restitution, d'accessibilité des résultats, des exigences que nous pourrions dire à la fois « éthiques » et « esthétiques », que fragiliserait voire transgresserait l'abandon à une langue universelle. Ces derniers voient dans la domination de l'anglais avant tout le risque d'une déconnexion avec les milieux de l'empirie et plaident donc pour un continuum linguistique entre les langues des enquêtés.e.s, celles des enquêteur.trice.s et celles des publications de l'enquête ; cette position constituerait un quatrième axe. Et bien sûr entre ces axes se font jour des interconnexions, comme, évidemment, ces axes n'épuisent pas la richesse des contributions.
- 15 Soyons évidemment de bon compte. Le contexte de cette enquête, une revue francophone, une association francophone, la célébration d'un anniversaire, des questions qui invitaient les répondant.e.s à s'interroger sur la régression de l'importance de leur langue usuelle, qui les positionnaient d'une certaine façon comme victimes... tout cela prédisposait bien sûr à des réponses engageant à une défense de ces publications en français qui constituaient l'objet de l'enquête. Bien plus donc que la représentativité de ces positions qui, toutes, avec des nuances bien sûr, défendent une sociologie francophone, ce qui nous intéressera ici, ce sont avant tout leurs contenus argumentatifs,

les bonnes, les très bonnes, raisons qu'elles explicitent. En somme, comme le propose Marc-Henry Soulet, déconstruisons les termes d'une fausse alternative : *Publish in English or perish in French*.

Un nouvel esprit de la recherche

- 16 Pour la quasi-totalité des contributions, à l'évidence, la question de la publication en anglais ne peut être isolée de la reconfiguration du champ de la recherche, en sociologie bien sûr, mais de la recherche scientifique en général.
- 17 De nombreux contributeur.trice.s soulignent à quel point cette reconfiguration dans laquelle l'anglais devient la langue de référence s'accompagne d'un déplacement, d'une monopolisation des dispositifs de reconnaissance internationale où, comme l'écrit Jacques Commaille, s'impose une « hiérarchie de valeurs plus ou moins implicitement admise au niveau international suivant laquelle la reconnaissance par le monde académique américain se situe au sommet de cette hiérarchie ».
- 18 La domination de l'anglais en est un des éléments, à côté des facteurs d'impact, des *rankings* des universités... d'un modèle où logique managériale et « gouvernance par les nombres » s'articulent autour de dispositifs évaluatifs soumis à des « objectivations » quantitatives. Logique managériale, en phase, comme le souligne Vincent de Gaulejac, avec la montée du néo-libéralisme et centrée sur ce qui s'apparente évidemment très fort à des indicateurs de performance. Et tout cela selon des formes de rationalités que l'on retrouve dans bien d'autres domaines comme par exemple *l'evidence based medicine*, les DSM... Des formes de rationalité computationnelle où le dernier moment de la comparaison s'appuie sur des dénombrements et des additions. Et parfois – de plus en plus d'ailleurs – aux additions de facteurs d'impact s'ajoutent celles des crédits de recherche obtenus. La comparaison paraissant d'autant plus pertinente que les critères sont uniformisés, la langue constituant bien sûr un facteur d'uniformisation.
- 19 Tout cela s'inscrit dans le cadre de la mise en concurrence accrue d'un « marché » de la recherche dans lequel l'accès aux financements les plus lucratifs et les plus prestigieux se fait de plus en plus à l'international, exigeant souvent, comme le souligne Eliane Perrin, une mise en réseaux d'acteur.e.s appartenant à des aires culturelles différentes et imposant de plus en plus explicitement des dépôts de projets en anglais. L'anglais en vient donc à constituer un sésame pour accéder à ces fonds de recherche qui offriront des conditions de travail de recherche favorables et faciliteront donc l'accès aux publications... Dans ce nouveau paysage globalisé de la recherche, le choix de l'anglais, comme le remarque Stéphane Vibert, tend de plus en plus à devenir aussi – voire d'abord – un choix de carrière dans un monde où la sociologie francophone rejoint le destin de sociologies depuis longtemps minoritaires, faisant désormais du choix de la publication en français un choix « de principe ».
- 20 L'émergence de ce nouveau monde n'est évidemment pas non plus étrangère aux stratégies des grandes maisons d'édition... qui opèrent une marchandisation tout à fait inédite des publications scientifiques, en s'appropriant des droits et des bénéfices sur des réalisations qui ont été très majoritairement financées par des deniers publics et en faisant, en plus, porter aux bibliothèques universitaires des coûts sans cesse croissants, rendus par ailleurs indispensables parce que conditionnant l'accès des étudiant.e.s, des

enseignant.e.s, des chercheur.e.s à une littérature scientifique sans laquelle il ne leur est pas possible de travailler.

- 21 Ce nouveau monde marchandisé de la recherche est donc unilingue, il ne parle qu'anglais.

Un esprit de plus en plus formaté

- 22 Plus toutefois que cet unilinguisme du nouvel esprit de la recherche, ce qui inquiète nombre de contributeurs c'est la montée d'un processus de formatage des publications selon un modèle dont l'arrière-plan est celui des sciences dures. Une conception cumulative des connaissances qui oblige forcément à procéder à des états de l'art qui en viennent à occuper une place centrale dans les publications, une justification de l'apport de la recherche relativement à cet état de l'art, des détails empiriques le confirmant, de préférence étayés quantitativement et, pourquoi pas, comme le remarque Antoine Hennion, un « style d'article anglo-US ». Bref, un modèle de scientificité, des « standards de pensée » selon la formule de Dominique Desjeux qui, certes, possèdent leur intérêt et leurs justifications, mais qui en viennent à marginaliser d'autres manières de concevoir le travail scientifique, comme aussi ceux qui les pratiquent, y compris d'ailleurs dans la sphère anglophone comme le rappelle opportunément Danilo Martucelli.
- 23 Et ce formatage épistémologique serait en réalité favorisé, encouragé, par les dispositifs de contrôle des « droits d'entrée » dans ce nouveau monde, un droit d'entrée focalisé notamment, principalement, sur le *peer reviewing*. Les pairs étant largement choisis par les revues parmi ceux et celles qui adhèrent à leurs modèles, un processus qui, tout en paraissant donner les meilleures garanties de scientificité, garantirait en réalité avant tout la reproduction du modèle dominant de scientificité.
- 24 Bref, au-delà du pluralisme linguistique, ce qui se trouverait tendanciellement menacé, ce serait un pluralisme épistémologique et méthodologique. Certaines manières de faire, notamment les travaux s'appuyant sur une empirie ethnographique lourde, se trouveraient tendanciellement disqualifiées, en raison notamment des types de preuve qu'ils peuvent apporter et qui s'accordent mal avec le modèle dominant. Comme poussent à le faire les nouveaux dispositifs d'encadrement de la recherche (*workpackage*, cadre logique, anticipations des « livrables », comités d'éthique...), la domination de l'anglais participerait de la montée d'un tournant épistémologique, de ce qu'on pourrait appeler une « protocolisation » de la recherche allant à l'encontre de cette flexibilité, de ce nomadisme, de cette réactivité, de cette vigilance ethnographique dont parlent Joëlle Morrissette, Didier Demazière et Matthias Pépin (2014), qui constituent assurément une des sources de la créativité et de l'originalité du travail sociologique (Morrissette, Demazière & Pépin, 2014).
- 25 Sous cet angle, à l'évidence, la défense des publications en français s'élargit. Elle apparaît aussi voire d'abord comme un enjeu épistémologique face à la domination à la fois d'un modèle restreint et discuté de scientificité, mais aussi comme une exigence politique de défense de cultures scientifiques qui tendent à devenir minoritaires, non pas tellement ou seulement au sens quantitatif du terme, mais au sens d'une minorisation de leurs valeur et reconnaissance scientifiques. Dans sa réponse, Cécilia Claeys écrit : « lorsque je publie en anglais, je me sens censurée culturellement et sociologiquement par les relecteurs ». Des relecteurs qui, par exemple, lui demandent « d'enlever des références francophones précurseurs pour les remplacer par des références anglophones qui ont

dit la même chose plus tard et moins bien ». Une remarque que l'on retrouve, étayée sur leur propre expérience, chez d'autres répondants, mais aussi nuancée par Imed Melliti. Sa contribution décrit le processus d'« arabisation de la sociologie tunisienne » en le présentant certes comme une émancipation par rapport à la domination de la langue et des modèles du colonisateur, mais en attirant l'attention sur ses ambiguïtés. D'une part, l'arabe écrit n'est pas la langue vernaculaire des Tunisiens et surtout le choix de l'arabisation aura, parmi ses effets, une réorientation des thématiques et intérêts de recherche et des publics visés et surtout atteints. S'illustrent là, dans un contexte inhabituel, la complexité des liens entre langue et domination.

- 26 Plusieurs contributeurs insistent aussi sur la comparaison du déclin du français avec celui d'autres langues inscrites dans des traditions culturelles qui ont nourri l'émergence de traditions sociologiques fortes, l'allemand, le portugais, l'espagnol, l'italien... suggérant des alliances possibles. Des arguments explicités en termes de nécessaire défense des minorités face à des modèles hégémoniques, qui ne manquent d'ailleurs pas de rappeler les *subaltern studies*. Comme le défend Jean De Munck : « seul le plurilinguisme est progressiste ».
- 27 Dans les développements précédents, la question de la langue se trouvait mise dans un contexte aux tendances plus lourdes dans lesquelles la domination de l'anglais pouvait apparaître comme un épiphénomène ou un phénomène contingent. Il se fait que la langue de ce nouveau monde de la recherche est l'anglais, mais ce pourraient être d'autres langues, l'enjeu est plus profond.
- 28 Là ne s'arrêtent toutefois bien évidemment pas les argumentations. Beaucoup d'entre elles interrogent plus frontalement la question de la langue.

La langue est-elle une culture ? Conceptions herméneutique et instrumentale

- 29 Quittons maintenant ce terrain où la question des publications en français renvoyait à des enjeux croisés entre politique et épistémologie, pour nous centrer sur des argumentations davantage ciblées sur le seul terrain épistémologique, en l'occurrence celui du statut de la langue. Sous cet angle, réfléchir aux raisons de continuer de publier en français passe nécessairement par une réflexion sur le statut de la langue, non pas de la langue française (cet enjeu viendra plus loin) mais de la langue en général, plus précisément peut-être des rapports entre langue et culture.
- 30 Beaucoup de contributions ont d'une manière ou d'une autre voulu poser cette question. D'une certaine façon, il est assez évident qu'une langue est susceptible d'accueillir de multiples cultures comme l'ont montré les analyses sociologiques de la culture au sein d'une même aire linguistique. Maurice Blanc y insiste en faisant remarquer, à propos de la sociologie elle-même, à quel point des sensibilités sociologiques différentes ont pu se développer à l'intérieur de l'aire culturelle francophone : non pas des querelles d'école à l'intérieur de la sociologie française, mais des manières différentes d'envisager la sociologie en Belgique, en Suisse, au Québec, en Afrique. Mais, dans le même temps, il paraît tout aussi difficile de nier l'existence de liens entre une unité linguistique et certaines caractéristiques culturelles. Dans sa contribution, Laurent Thévenot souligne par exemple les liens entre l'ethnométhodologie goffmannienne et la tradition libérale. De multiples exemples comparables pourraient être cités, comme l'illustreraient les

critiques dont ont été l'objet les liens de la sociologie bourdieusienne avec des structures sociales propres à la France, que pointait d'ailleurs déjà Alexis de Tocqueville (Tocqueville, 2010 [1835]) et plus tard Edmond Goblot (Goblot, 2010 [1925]). Ou, comme le remarque à l'inverse en quelque sorte Imed Melliti, on pourrait évoquer la non adéquation, les décalages entre la production de concepts d'origine occidentale avec la « spécificité culturelle » des sociétés tunisiennes ou arabes.

- 31 En réalité, comme le remarque Laurence Kaufmann, deux conceptions de la langue s'opposent tendanciellement. D'un côté une conception disons herméneutique de la langue qui associe intimement la langue aux significations qu'elle porte et permet d'exprimer, une conception pour laquelle, par exemple, si traduire ne sera pas forcément toujours trahir, à tout le moins la traduction se heurtera toujours à des impossibilités de justesse de restitution, comme le montre le très remarquable *Vocabulaire européen des philosophes*, sous-titré *Dictionnaire des intraduisibles*, coordonné par Barbara Cassin (2004). De l'autre, une conception instrumentale pour laquelle la langue est d'abord un instrument de communication, conduisant par exemple non pas à craindre mais à se réjouir des promesses des logiciels de traduction et, tendanciellement, à voir dans la montée de l'anglais comme langue scientifique unique et partagée une condition de la constitution d'une communauté scientifique enfin « universelle ».
- 32 Insistons-y donc : même si on a de bonnes raisons de défendre les publications en français, il y a aussi de très bonnes raisons, comme y insistent certain.e.s contributeur.trice.s, de se réjouir, de voir positivement l'émergence d'une langue internationale qui permet des interactions, des échanges... à l'échelle de la globalisation. L'anglais réussit le pari qu'avait assumé au Moyen-Âge le latin – comme le rappelle Jean De Munck – et jadis tenté l'espéranto. Souvenons-nous en, ce pari de l'esperanto portait précisément des espoirs de constitution d'une communauté humaine si pas réconciliée du moins dotée d'un instrument de communication partagé. Et cela, même si étaient adressées à l'esperanto des critiques lui reprochant précisément sa dimension artificielle, instrumentale... et donc son déficit herméneutique. Donc oui, de ce point de vue (qui n'est pas le seul possible), le partage de l'anglais, même s'il s'agit du *globish* (sur lequel nous reviendrons), constitue une avancée.
- 33 Toutefois, si commence à se banaliser un tel bilinguisme, le problème serait moins celui de l'appauvrissement de la langue que celui de la création, de la stabilisation et du développement d'une nouvelle classe dominante – en l'occurrence plutôt d'une « communauté scientifique » dominante propre à la globalisation qu'analyse par exemple, mais sous un autre angle, Anne-Catherine Wagner, dont la maîtrise de l'anglais constitue une dimension structurante (Wagner, 2007) – et surtout, comme nous l'avons déjà souligné, l'ancrage de cette langue globalisée dans ce nouveau monde de la recherche dont nous avons décrit les arrière-plans épistémologiques dominants. Là, la domination de l'anglais poserait sous un autre angle que ceux évoqués précédemment des enjeux de domination d'autant plus lourds qu'ils porteraient précisément sur des disciplines fortement attachées à la dimension herméneutique des langues, à leur ancrage dans les espaces de leurs empiries et aux responsabilités spécifiques qui incombent dès lors aux chercheurs, des responsabilités qui ne peuvent se limiter aux seuls horizons d'une communauté scientifique globalisée et unilingue.
- 34 La mise en évidence de cette tension entre dimensions herméneutique et instrumentale est toutefois essentielle et touche certainement à un des cœurs de la question. Et, comme le souligne encore Laurence Kaufmann, les langues portent toutes en elles ces deux

dimensions, avec, ajouterions-nous, des « poids » vraisemblablement variables. Beaucoup d'observateur.trice.s remarquent par exemple que la très rapide montée de l'anglais aux dépens du français dans les institutions internationales tient aussi –et certains pensent beaucoup – à la plus faible résistance de l'anglais à son « instrumentalisation » et donc à des parler approximatifs, là où la tradition culturelle associée au français est sans doute ancrée dans une image de la grandeur de la langue associée à sa période où elle (et la France) s'imposait comme langue de « La » grande culture internationale. Sans doute une auto-critique ne serait-elle d'ailleurs pas de ce point de vue déplacée.

- 35 Pour plusieurs contributeurs et contributrices d'ailleurs, la défense du français se doit de passer par une déconnexion de son ancrage franco-français et par une ouverture à l'ensemble de la francophonie et donc forcément d'une acceptation plus large de son devenir instrumental. Alain Bourdin parle d'une « pensée francophone », en la liant notamment aux relations qu'ont entretenues des intellectuel.le.s d'autres pays, notamment –principalement – de la francophonie, avec la culture « française » (les guillemets sont d'Alain Bourdin), y voyant « un modèle scientifique original » qu'il s'agit de sauvegarder. C'est d'ailleurs de la même façon que Danilo Martucelli évoque la défense de l'« esprit », la « tradition » intellectuelle propre à la sociologie francophone, dont, comme pour Alain Bourdin, la défense peut tout à fait se déconnecter de son parler français. Maurice Blanc va dans le même sens en insistant sur le caractère pluriel, multiforme des sociologies francophones et cela tout en plaidant pour la défense de leur richesse, mais en mettant en garde contre les risques des replis identitaires. Et, par exemple, en suggérant le développement « ancré » de leurs publications en anglais.
- 36 Mais la question qui se pose est peut-être aussi celle des formes d'appropriation de cette francophonie dans laquelle la France détenait – et détient toujours – une position dominante. L'enjeu de la diversité au sein de la francophonie ne passe-t-il pas par une tolérance à la « créolisation »? Il faut se rappeler que, géographiquement, la francophonie correspond très largement aux frontières de la colonisation française, s'appuie donc historiquement sur des rapports de domination loin d'être glorieux, même si le discours convenu est aujourd'hui que la francophonie ce sont avant tout des valeurs partagées. Pour reprendre la tension entre les deux dimensions de la langue évoquées plus haut, la langue française a été un instrument de colonisation, même si aujourd'hui la réussite de son imposition tend à faire oublier cette dimension historiquement instrumentale, pour faire prévaloir une conception herméneutique centrée notamment sur les valeurs des droits de l'Homme. À l'évidence (les chiffres ne cessent de l'attester, notamment les anticipations démographiques), la défense du français se joue aussi dans une francophonie élargie. L'importance géopolitique de l'Afrique dans le futur est de plus en plus une évidence et la question se pose de savoir aussi en quelles langues se construiront les savoirs africains sur l'Afrique. Le cas de la Tunisie présenté par Imed Melliti est à cet égard édifiant. Penser prospectivement une sociologie francophone élargie à la francophonie nous semble tout aussi important que, comme le soulignent différents contributeurs, réfléchir à des alliances à l'échelle d'une sociologie « latine ». Bref, comme le suggère Didier Vrancken évoquant Laurence Roulleau-Berger, assumer une désoccidentalisation de la sociologie – en l'occurrence, pour ce qui nous concerne ici, de la sociologie francophone.
- 37 De ces remarques se dégage une question essentielle par rapport à laquelle les prises de position des contributeur.trice.s au dossier divergent, sans que, pour la plupart, il.elle.s ne l'aient abordée de front : l'ancrage du français dans la culture française est-elle un

atout ou un obstacle ? Faut-il, comme le pensent plusieurs contributeur.trice.s, l'entretenir parce que cet ancrage est une des dimensions qui a permis l'éclosion d'une tradition sociologique particulière, d'une tradition dont la richesse n'est pas à démontrer et qu'il convient d'entretenir et de perpétuer ? Ou, au contraire, la défense de français exige-t-elle un rapport plus distendu à la culture française, mieux ancré dans un contexte scientifique plus internationalisé, plus inscrit dans des pratiques scientifiques réticulaires, mais aussi dans un contexte géopolitique où la grandeur de la France n'est manifestement plus ce qu'elle était ? À tout le moins, dans le cas de la Tunisie, Imed Melliti lie très explicitement la « crise » de la sociologie francophone moins peut-être au choix de la langue en tant que tel, qu'à l'affaiblissement voire progressivement l'inexistence de nos jours d'une culture intellectuelle francophone sur laquelle maintenir cette sociologie.

- 38 Ajoutons que si cet enjeu des relations entre langue et culture se pose, c'est à n'en pas douter parce que nous sommes sur le terrain des sciences humaines.
- 39 Jean De Munck fait d'ailleurs remarquer que la domination de l'anglais pose bien moins de questions de fond dans les sciences dures dans la mesure où, progressivement, ces sciences se sont construit un langage propre, à vrai dire déconnecté du langage naturel. Une sorte de langage algorithmique, artificiel, auquel la domination de l'anglais participe. Donc d'une certaine façon un anglais appauvri herméneutiquement mais enrichi instrumentalement. À moins qu'il s'agisse plutôt d'une herméneutique algorithmique dont participe cet anglais instrumentalisé.
- 40 De l'ensemble des interventions se dégage l'idée de liens singuliers entre ancrage linguistique et tradition culturelle, le monolinguisme apparaissant alors comme une entrave au dialogue interculturel, mais peut-être, plus profondément encore comme le craint Howard Becker, comme un obstacle à une appréhension fine de la diversité culturelle, comme une voie ouverte vers à un aplatissement du travail sociologique sur des schémas de pensée incapables d'accueillir vraiment le pluralisme culturel.
- 41 Ces remarques rejoignent les craintes émises par exemple par Barbara Cassin à propos de l'émergence d'un *globish*, *global english* (que discutent aussi Stéphane Vibert et Marc-Henry Soulet) qui, de fait, en vient à s'imposer internationalement mais à grande distance de la richesse de l'anglais. En suivant les distinctions émises plus haut, on pourrait dire peut-être que le risque serait autant l'émergence d'un anglais instrumentalisé, déconnecté de sa dimension herméneutique, le *globish*, que le devenir herméneutique de celui-ci. Une langue –et donc une communication – qui seraient précisément construites sur un processus d'appauvrissement du sens, sur une « herméneutique instrumentale », désastreuse par exemple pour restituer la richesse et la finesse des recherches qualitatives, comme le remarquent explicitement Cornelia Hummel ou Antoine Hennion. C'est pourquoi, à distance de cette tendance montante, Barbara Cassin plaide, comme nombre de nos contributeurs, en faveur de la traduction. Donc à la fois contre la défense forcenée de la langue, ce qu'elle nomme souvent le « nationalisme linguistique » et contre la domination d'une langue commune mais purement instrumentalisée, sanctionnant la perte des richesses linguistiques, que ce soit d'ailleurs de l'anglais ou, bien sûr, des autres langues (Cassin, 2004).
- 42 Encore faudrait-il être certain de la justesse factuelle des critiques adressées au *globish*. Ne sont-elles pas, comme le remarquent certaines contributions, exagérées ? Ne sont-elles pas le fait de ceux qui ne maîtrisent pas l'anglais ? Ne s'appuient-elles pas sur la perception de la situation propre à des générations de chercheurs francophones qui, alors

qu'ils étaient jeunes, n'ont pas vécu la situation actuelle ? Une situation où, on peut le penser mais il faudrait le vérifier, la maîtrise de l'anglais, à tout le moins dans certaines professions parmi lesquelles les professions de la recherche, ne cesse de s'améliorer, progressant de moins en moins vers la constitution d'un *globish*, de plus en plus vers un véritable bilinguisme, ou multilinguisme.

L'injustice du handicap linguistique

- 43 Si cette question du statut ontologique de la langue est avant tout épistémologique, elle s'ouvre aussi à des enjeux de justice.
- 44 Dans ses argumentations évoquées précédemment, Laurence Kaufmann soulignait, tout en ne la disqualifiant toutefois pas, les risques liés à une conception trop unilatéralement herméneutique de la langue pour lui préférer une lecture davantage instrumentale, y voyant surtout les conditions d'une libération et de chances d'ouverture. Avec cette réserve toutefois que se posaient alors des questions de justice liées à la parfaite maîtrise d'une langue « non maternelle ».
- 45 En effet, l'accentuation vers une conception herméneutique de la langue conduira forcément à déceler un privilège des natifs et, à l'inverse, une injustice à l'encontre de ceux dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, ou encore à dénoncer une incapacité à traduire judicieusement certains éléments de sens propres à d'autres aires linguistiques. Les anglophones pourront craindre dans la mondialisation de l'anglais un risque d'instrumentalisation d'une langue abâtardie, qui progressivement en viendrait à se déconnecter d'une langue porteuse de sens.
- 46 Une insistance trop lourde sur cette dimension herméneutique vouerait d'ailleurs à défendre des sociologies de l'entre soi, en raison alors de l'incommensurabilité des traditions culturelles. À l'inverse, là où l'accentuation instrumentale serait privilégiée, la domination de l'unilinguisme anglophone permettrait à chacun de s'adresser à un auditoire plus large, potentiellement « universel », évitant donc le risque du provincialisme. La domination de l'anglais pourrait apparaître alors comme l'appui, la condition de l'émergence d'une discipline véritablement « ouverte », ouverte à une communauté scientifique universelle, pour reprendre, dans un contexte il est vrai différent, l'expression de Karl Popper.
- 47 Mais bien sûr, le risque – largement avéré aujourd'hui – de cette domination de l'anglais est de conduire les natifs anglophones à s'ajuster à cette position de domination et donc à assumer pour eux-mêmes le monolinguisme. Comme le déplore Howard Becker, ses collègues anglophones, particulièrement ses jeunes collègues, cessent de s'intéresser aux autres langues, de lire des publications non anglophones, sauf bien sûr (et encore...) si elles sont traduites.
- 48 Se construirait donc un monde scientifique dans lequel le rapport à la langue constituerait un facteur de discrimination, un monde dont Pierre Bourdieu n'aurait sans doute pas désavoué la description entre un groupe dominant, natif anglophone, s'imposant dans un rapport naturalisé à sa position, pratiquant la discipline avec une aisance linguistique et s'opposant à ceux, dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, qui ne maîtrisent pas ou moins bien les codes et dont la « bonne volonté » ne compensera jamais le handicap de base. L'aisance linguistique, reçue en héritage, conférant aux sociologues qui peuvent s'en prévaloir des avantages relatifs par rapport à leurs collègues

non natifs. Ceux-ci, comme leurs institutions d'ailleurs, conscients de leur « handicap », étant obligés de recourir aux dispositifs « prothétiques » destinés à compenser leur handicap et faisant donc appel au marché en plein développement, de la traduction scientifique, de la relecture... conduisant à ajouter au handicap linguistique une injustice économique.

- 49 À cela il faut ajouter – plusieurs répondants et contributeurs le soulignent – que l'aisance linguistique liée à l'usage maîtrisé de la langue s'accompagne non seulement d'une plus grande facilité d'écriture, mais aussi d'un plaisir de l'écriture. Cette dimension esthétique, opposant aisance/plaisir d'un côté et épreuve/déplaisir de l'autre constitue sans doute aussi une des composantes à partir de laquelle se construit le sentiment d'injustice lié à la domination de l'anglais et aux contraintes qu'elle impose.

La spécificité des sciences humaines

- 50 Face à ce nouveau monde anglicisé de la recherche, la question se pose de la légitimité par rapport aux spécificités disciplinaires que nous avons déjà évoquées, sachant évidemment que ce nouveau monde nous vient des disciplines communément rassemblées sous l'appellation « sciences dures ».
- 51 L'argumentation autour de cette spécificité comporte trois accentuations, qui peuvent d'ailleurs cohabiter, que l'insistance soit mise sur la spécificité française ou francophone de la sociologie, ou qu'elle soit mise plus généralement sur la spécificité des sciences humaines.
- 52 a) Nous avons déjà évoqué plus avant la question de l'ancrage historique d'une sociologie française ou francophone. Elle est soulevée et défendue par plusieurs de nos contributeurs. Ceux-ci en soulignent l'existence et l'ancrage dans une longue tradition ouverte par Auguste Comte, Alexis de Tocqueville, Émile Durkheim et bien d'autres. Une tradition liée à cet ancrage culturel et aux valeurs qui lui sont attachées. Dans cette optique, le monde de la sociologie demeurerait traversé par des clivages à propos desquels on est sans doute en droit de se demander s'ils ne perpétuent pas les vieux clivages où se mêlent séparations nationales et linguistiques, sociologie française, sociologie allemande, sociologie anglophone... dominant l'espace, plus en retrait dans l'espace francophone, sociologie italienne, espagnole, portugaise... S'ils ont à l'évidence un sens historique, la question se pose toutefois de la pertinence actuelle de ces clivages dans un monde changeant, où les échanges se multiplient, mais aussi où le poids des États-nations n'est plus ce qu'il était.
- 53 Il est toutefois intéressant de remarquer que ceux et celles qui argumentent sur le « caractère français ou francophone de la sociologie », ou plus généralement sur le caractère « ancré » des traditions et des travaux sociologiques (les chercheur.e.s sont « linguistiquement situés » comme l'écrit Marc Guyon), ne sont pas pour autant des défenseur.e.s sans nuance de la « sociologie en français ». Au contraire, pour certain.e.s, étant donné précisément la richesse et la spécificité liée à l'ancrage des sociologies dans telle ou telle culture, la défense de cette tradition peut parfaitement s'accompagner d'une forte valorisation de la publication en anglais des pensées qui s'y inscrivent. Comme, dans le même temps, s'accroît le regret – à l'image d'Howard Becker – que la domination de l'anglais ne conduise à un désintérêt, en particulier des chercheurs anglophones, pour toutes les autres traditions culturelles. Sans compter, comme le souligne Marc-Henry

Soulet, qu'on peut se demander s'il existe un marché et une demande réelle de textes en anglais pour des travaux portant sur des contextes nationaux allophones.

- 54 Pour certain.e.s toutefois, l'inscription dans cette tradition peut constituer un risque autant qu'un atout. Un risque de provincialisme bien sûr, mais surtout un risque théorique lié à l'entretien d'un lien trop fort avec le passé des États-nations. C'est ce qui conduit Danilo Martucelli à diagnostiquer chez ceux qui s'inscrivent dans cette tradition francophone une difficulté de « renouveler le récit de la modernité »
- 55 La question est pour nous importante. Notre pratique éditoriale à *SociologieS* ne cesse de nous confronter encore au poids des fermetures nationales, en particulier française, des pratiques de recherche. Combien de fois devons-nous solliciter les coordinateur.trice.s de nos dossiers de ne pas limiter leurs auteurs au seul cercle des chercheur.e.s français.e.s. Sans parler bien sûr d'une francophonie qui peine lourdement à s'ouvrir au-delà des quatre territoires que sont la France, le Québec, la Suisse et la Belgique francophone.
- 56 Mais il est temps de passer au deuxième type d'argument relatif à la spécificité des sciences humaines, non plus cette fois française ou francophone.
- 57 b) Plusieurs intervenant.e.s rapportent la question de la publication en anglais à celle de la responsabilité des chercheur.e.s, en particulier par rapport aux groupes qui ont fait l'objet de leurs enquêtes, qui ont donné de leur temps, qui ont partagé leurs réflexions... Au-delà de la question des langues se poserait là une tension quant à la manière de concevoir éthiquement ou politiquement le savoir scientifique. En privilégiant l'anglais, s'imposerait une conception de la scientificité où la responsabilité des chercheur.e.s se réfléchirait essentiellement par rapport à une communauté scientifique, à une communauté de pairs qui s'appuierait sur une communauté linguistique. À l'opposé de cette perspective, la plupart – voire la totalité – des contributeur.trice.s plaide pour une responsabilité qui inclut également le monde des enquêté.e.s mais aussi, comme y insiste fortement Annick Germain, de plus vastes publics, en particulier ceux appartenant à l'aire culturelle et linguistique où s'est déroulée l'enquête. Dans cette optique, le.la sociologue a à assumer une responsabilité étendue et la responsabilité à l'égard du terrain d'enquête ne s'arrête pas une fois l'enquête achevée, elle inclut les moments ultérieurs.
- 58 Dans le chapitre qu'il rédigeait dans l'ouvrage *Pour la sociologie*, coordonné par Bernard Lahire, Robert Castel insistait lourdement sur la responsabilité du.de la sociologue quant à l'obligation à la fois politique et éthique que ce dernier ou cette dernière avait de rendre compte des résultats de ses recherches auprès du public et particulièrement bien sûr – mais pas seulement – des publics directement concernés par ses recherches (Castel, 2016). Et on pourrait ajouter que cette obligation est d'autant plus forte que les méthodologies utilisées s'approchent des méthodes participatives. Là le partage de la langue est méthodologiquement essentiel comme est éthiquement essentiel le partage des résultats, des savoirs. Le tout présupposant un milieu linguistique partagé, par rapport auquel le déplacement linguistique vers l'anglais constituerait comme une violence, sauf si bien sûr ce déplacement se fait parallèlement aux pratiques de partage, au niveau de la restitution, de la publication...
- 59 Mais, plus encore peut-être que la responsabilité du.de la sociologue par rapport au monde enquêté, c'est, comme le souligne Didier Vrancken faisant référence à Michaël Burawoy (2014), le statut public de la sociologie qui est en jeu ici, sa vocation, son devoir éthique et politique, de s'inscrire dans le débat public, de l'animer, de le nourrir.

- 60 c) Laurent Thévenot va plus loin. Il avance l'idée qu'enquêter porte en soi la responsabilité de se familiariser avec la langue des enquêté.e.s. Comme le rappelle Albert Ogien, cette exigence est consubstantielle de l'enquête et s'impose d'ailleurs au sein de la même aire linguistique : enquêter dans un milieu hospitalier suppose une familiarisation avec le parler « autochtone » (Ogien, 2007).
- 61 Le choix du monolinguisme scientifique qui, comme le déplore Howard Becker, conduit les natifs anglophones à se détourner de l'apprentissage de toute autre langue, conduirait à un appauvrissement des capacités d'enquête de la sociologie anglophone, et de la sociologie en général si elle capitule face à la montée du monopole linguistique de l'anglais. Elle la vouerait tendanciellement à n'étudier que les aires culturelles anglophones ; à tout le moins, à faire de l'anglais la langue non seulement de la communication et de la publication des résultats, mais tendanciellement aussi de l'enquête. En privilégiant chez les sociologues l'apprentissage de l'anglais, elle les détournerait de l'apprentissage d'autres langues dont l'importance serait comparativement moindre par rapport à ce nouveau monde la recherche.

La dimension linguistique de la responsabilité des chercheur.e.s, des enseignant.e.s, des institutions

- 62 Il est intéressant d'observer que plusieurs des contributeur.trice.s, parallèlement à des propos majoritairement analytiques (ce vers quoi orientaient nos sollicitations), pointent la responsabilité des chercheur.e.s et des enseignant.e.s francophones. Défendre l'importance du français, mais aussi plus largement du plurilinguisme, exige évidemment de continuer de publier en français, mais aussi de défendre les publications en français, donc, comme y insiste Annick Germain, de faire lire en français. De lutter donc contre ce que semblerait nous demander de faire ce nouveau monde de la recherche qui se construit en anglais ; et privilégier, encourager chez les étudiant.e.s, chez les doctorant.e.s... des lectures, des bibliographies francophones et de manière générale non anglophones. La suggestion peut étonner si du moins elle se comprend comme une « barrière protectionniste » contre l'anglais. Elle prend au contraire tout son sens si on se rappelle comment se passent des commissions d'évaluation pour la sélection de candidatures, de projets de recherche... où l'on entend rituellement le reproche adressé à des projets dont la bibliographie n'est pas suffisamment anglophone. Et cela non pas en raison de l'oubli de tel.le ou tel.le auteur.e, mais simplement parce qu'une bibliographie digne aujourd'hui de ce nom se doit d'être majoritairement anglophone.
- 63 D'autres contributeurs, comme Vincent de Gaulejac, soulignent quant à eux la responsabilité mais aussi l'hypocrisie des responsables institutionnels qui, tout en professant sans doute la nécessaire défense du français, développent des stratégies ajustées au nouveau monde, au nouvel esprit de la recherche, cherchant par exemple à attirer des étudiant.e.s étranger.ère.s en investissant dans l'offre d'enseignements en anglais, à maximiser leurs *rankings* en privilégiant des engagements de chercheur.e.s à haut facteur d'impact, donnant forcément alors davantage de chances à ceux qui publient en anglais, puisque – comme le souligne Antoine Hennion – les chances de citations d'un même article, publié en anglais plutôt qu'en français, sont multipliées mécaniquement...
- 64 Ne nous voilons d'ailleurs pas la face. Quels sont les sociologues qui peuvent sérieusement prétendre échapper à ce nouveau monde la recherche ? Qui par exemple ne se sont jamais

posé la question des publications en anglais ? Comme l'indiquent les réponses du questionnaire quantitatif, ce nouveau monde est bien là qui pèse sur les choix des acteur.e.s, qui oriente leurs stratégies, leurs options de carrière... Qui formate aussi un ensemble de dispositifs qui se mettent en place : obligation pour les entrants d'avoir fait des séjours à l'étranger, privilège des publications en anglais, vérification de la maîtrise de l'anglais, facteur d'impact... Même si nombre d'arguments plaident pour prendre distance, pour s'opposer à cet envahissement... la réalité est bien là, pesante. Sans doute le texte de Nathalie Heinich est-il celui qui exprime le plus clairement ces ambivalences, comment le.la chercheur.e est conduit.e à trouver, à inventer des compromis entre des envies et des contraintes.

- 65 Donc, comme le fait remarquer très explicitement Didier Demazière, si le constat est sans doute partagé, si ses interprétations peuvent varier mais convergent largement, la situation renvoie clairement aussi à des responsabilités, à des engagements collectifs.
- 66 On l'aura compris, au travers des développements précédents, la responsabilité du monde de la recherche s'appuie finalement principalement sur un discours de la plainte et les appels à la responsabilité se construisent majoritairement sur des stratégies que l'on pourrait dire « défensives », comme l'illustraient les développements précédents. Peu par contre sur l'auto-critique. La contribution de Philippe Warin détonne par rapport à cette tendance très majoritaire. Sans en faire l'apologie pour autant, Philippe Warin pointe certains acquis du formatage de la recherche dans ce nouveau monde de la recherche qui ne parle quasiment que l'anglais. Il en appelle à s'interroger sur ce qu'on pourrait appeler symétriquement le monde ou l'esprit de la recherche francophone, dont il déplore par exemple le verbiage, peut-être la propension aux querelles d'école... Bref, il pose la question de l'usage, peut-être exagérément confortable, du discours de la plainte et de la dénonciation comme stratégie d'évitement de l'auto-critique.
- 67 Sans nécessairement partager les remarques de Philippe Warin, plusieurs contributeur.trice.s insistent toutefois sur le fait que bien au-delà de la question de la défense de la langue se pose celle d'une politique de qualité des publications et spécialement des revues. Et donc sur les responsabilités de ceux et celles qui les dirigent, ainsi que bien sûr, comme le détaille le texte de Jean De Munck, sur les exigences qu'elles doivent s'imposer, en particulier dans l'animation des débats scientifiques et intellectuels, mais aussi dans des positionnements politiques à distance du *mainstream* de la marchandisation des productions scientifiques, notamment dans la défense d'un véritable *open access*.

L'incertitude des scénarios d'avenir

- 68 Terminons enfin par une série de remarques sur l'incertitude des scénarios d'avenir. Joseph-Yvon Thériault souligne ainsi que, si la domination de l'anglais est à l'évidence liée aux logiques de mondialisation guidées par la colonisation économique, cette même mondialisation voit apparaître les pays que l'on dit émergents, de nouvelles puissances qui, pense-il, défendront leurs propres langues. À l'inverse d'une uniformisation par l'anglais, il entrevoit plutôt la « promesse » d'un nouveau Babel. D'autres attirent l'attention sur le fait que si l'anglais domine dans le nouveau monde scientifique, il demeure une langue relativement peu maîtrisée à l'échelle de la mondialisation. Des projections démographiques auraient d'ailleurs pu être évoquées qui dessinent à

échéance de la fin du siècle une situation où le français serait la deuxième langue parlée au monde, bien devant l'anglais.

- 69 D'autres scénarios d'avenir qui nuancent les risques du tout-anglais portent sur les avancées technologiques, déjà présentes, mais promises à des performances de plus en plus fines, des logiciels de traduction automatique qui désactiveraient la question de la domination linguistique.

Des encouragements

- 70 En nous engageant dans cette recherche, nous ne demandions rien si ce n'est des avis, des arguments, des positionnements. Nous y avons aussi reçu et lu des encouragements. Cela nous conforte dans nos projets et nos engagements.

BIBLIOGRAPHIE

BURAWOY M. (2014), « L'avenir de la sociologie », *Sociologies* [En ligne], Découvertes/Redécouvertes, mis en ligne le 24 juin 2014, « The Future of Sociology » publié dans Brym R. (ed.), *New Society*, 7th Edition, Scarborough, Nelson Education, 2014, traduit par Carolyne Grimard et Marc-Henry Soulet, présenté par Marc-Henry Soulet. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/4774>.

CASSIN B. (2004), *Vocabulaire européen des philosophies : dictionnaire des intraduisibles*, Paris, Éditions du Seuil/Le Robert.

DE TOCQUEVILLE A. (2010 [1835]), *De la Démocratie en Amérique*, Paris, Éditions Flammarion.

GOBLOT E. (2010 [1925]), *La Barrière et le niveau. Étude sociologique sur la bourgeoisie française moderne*, Paris, Presses universitaires de France.

LAHIRE B. (2016), *Pour la Sociologie. Et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*, Paris, Éditions La Découverte.

MORRISSETTE J., DEMAZIÈRE D. & M. PEPIN (2014), « Introduction. Vigilance ethnographique et réflexivité méthodologique », *Recherches qualitatives*, vol. 33, n° 1, pp. 9-18. <hal-01502275>.

OGIEN A. (2007), *Les Règles de la pratique sociologique*, Paris, Presses universitaires de France.

WAGNER A.-C. (2007), *Les Classes sociales dans la mondialisation*, Paris, Éditions La Découverte.

INDEX

Mots-clés : publication en français, publication en anglais, langue, culture, épistémologie, sciences humaines, facteur d'impact

Keywords : publish in French language, publish in English language, language, culture, epistemology, humanities and social sciences, impact factor

Palabras claves : publicar en francés, publicar en inglés, lenguaje, cultura, epistemología, ciencias humanas y sociales, factor de impacto

AUTEURS

JEAN-LOUIS GENARD

Université libre de Bruxelles (Belgique) - jgenard@ulb.ac.be

MARTA ROCA I ESCODA

Université de Lausanne (Suisse) - Marta.RocaEscoda@unil.ch